

Bilan annuel de la surveillance et de la
lutte contre les moustiques vecteurs de
maladies humaines

Nouvelle-Aquitaine - Lot 2

Lot-et-Garonne

2025





Bilan annuel de la surveillance et de la lutte contre les moustiques vecteurs de maladies humaines

Nouvelle-Aquitaine – Lot 2

Lot-et-Garonne

2025

Sommaire

1. Synthèse du département	5
2. Bilan de la surveillance	6
2.1 Surveillance par piégeage.....	7
2.1.1 Réseau de surveillance.....	7
2.1.2 Résultats	7
2.1.3 Focus sur les points d'entrée et les sites sensibles	10
2.2 Surveillance par signalements citoyens.....	11
2.3 Enquêtes de classement	13
2.4 Bilan de la surveillance	15
3. Bilan des opérations de lutte anti-vectorielle	17
3.1 Données générales	17
3.2 Dengue, chikungunya, Zika, fièvre jaune.....	20
3.2.1 Cas importés	20
3.2.1 Cas autochtones.....	21
3.3 West-Nile et Usutu	21
4. Autres opérations réalisées	21
Annexes du Lot-et-Garonne (47)	22

En application de l'article R. 3114-11 du code de la santé publique, les Agences Régionales de Santé (ARS) sont chargées de la surveillance entomologique des insectes vecteurs et de l'intervention autour des nouvelles implantations, ainsi que des mesures de prospection, traitements et travaux autour de lieux fréquentés par les cas humains.

Pour mettre en œuvre ces missions, les ARS disposent des éléments de cadrage fournis par l'arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux modalités de mise en œuvre des missions de surveillance entomologique, d'intervention autour des détections et des prospections, traitements et travaux autour des lieux fréquentés par les cas humains de maladies transmises par les moustiques vecteurs.

L'ARS Nouvelle-Aquitaine a confié ces missions à Altopictus, organisme habilité, via le marché public N°2024 M002 concernant le département du Lot-et-Garonne. L'ensemble du marché est conclu pour une durée de deux ans à compter de la date de notification et peut être renouvelé au maximum deux fois, par reconduction tacite, pour une nouvelle période d'un an.

Ce document présente, pour le département du Lot-et-Garonne (lot 2), le bilan de la surveillance géographique dite « active » (réseau de pièges pondoirs) et dite « passive » (signalements citoyens) ainsi que celui des opérations de lutte antivectorielle (LAV) mises en œuvre contre les moustiques vecteurs de maladies humaines. Les objectifs de ces missions sont de connaître l'implantation des moustiques vecteurs sur le territoire, *Aedes albopictus* principalement, et d'empêcher la survenue de transmission de maladies vectorielles. Ces missions sont assurées depuis 2020 par la société Altopictus pour le compte de l'ARS.

Plusieurs documents accompagnent ce rapport :

- **Les bilans de la surveillance et de la LAV** des autres départements de Nouvelle-Aquitaine gérés par Altopictus.
- **La synthèse technique et financière** (lot 2) qui récapitule les prestations réalisées et les ressources humaines et matérielles déployées. Dans ce rapport figure également l'évaluation des actions menées cette année accompagnée d'orientations pour l'amélioration des pratiques.
- **Une synthèse** de la surveillance et de la LAV à l'échelle régionale avec également des informations à l'échelle mondiale, européenne et nationale.

1. Synthèse du département

Surveillance active d'*Aedes albopictus* par piégeage

8 sites à risque surveillés

24/24 pièges positifs en *Ae. albopictus*

143/192 relevés positifs en *Ae. albopictus*

Surveillance passive d'*Aedes albopictus* par signalement citoyen

8/8 signalements sans demande d'intervention

0 signalement d'*Ae. albopictus*

0 signalement négatif

0 signalement classé sans suite

Surveillance active par enquêtes de classement

27 communes visitées

20 communes classées colonisées

4 avec une seule détection d'*Ae. albopictus*

3 sans aucune détection

Évolution de la colonisation par *Ae. albopictus*

+20 communes colonisées en 2025

266/319 communes colonisées à ce jour

83% des communes

95% de la population habite une commune colonisée

Opérations de lutte antivectorielle

Dengue, chikungunya, Zika

5 cas importés pris en charge en 2025

4/6 enquêtes entomologiques positives

2 traitements adulticides

1 cas autochtone pris en charge en 2025 (cas de passage)

0 enquête entomologique

0 traitement Adulticide

West Nile / Usutu

0 cas autochtone de West-Nile/Usutu

Autres actions réalisées

1 formation de référents communaux

0 réunion publique

0 diagnostic ou actualisation de diagnostic

2. Bilan de la surveillance

La surveillance des moustiques vecteurs en Nouvelle-Aquitaine, s'est concentrée en 2025 sur *Aedes albopictus* qui est présent dans la région depuis plus de 10 ans. L'espèce étant fortement implantée, les enjeux sont aujourd'hui :

- d'éviter toute circulation autochtone des arboviroses ;
- d'avoir une connaissance plus fine de l'aire de répartition d'*Aedes albopictus* ;
- d'évaluer le risque au niveau des sites sensibles du département, à savoir les principaux établissements de santé et les principaux sites touristiques ;
- de surveiller l'arrivée d'autres moustiques vecteurs au niveau des points d'entrée au titre du RSI¹ (aéroport et ports), des sites à risque d'importation de vecteurs (ex : Marché d'Intérêt National (M.I.N)) tout en veillant à limiter l'exportation d'*Aedes albopictus* vers des territoires non colonisés depuis ces mêmes sites.

La surveillance est réalisée au moyen de deux méthodes complémentaires :

- la mise en place d'un réseau de pièges (surveillance active) ;
- la participation citoyenne (surveillance passive).

Les principes et les protocoles mis en œuvre par Altopictus en 2025 sont détaillés en annexe de la **Synthèse technique et financière**.

¹ RSI : Règlement Sanitaire International défini par l'OMS qui concerne les principaux ports et aéroports de France.

2.1 Surveillance par piégeage

2.1.1 Réseau de surveillance

	Lot-et-Garonne
TYPE DE PIÈGES	Pièges pondoirs
NOMBRE DE PIÈGES PAR MOIS	24 pièges
PÉRIODE	Du 1 ^{er} avril au 30 novembre
FRÉQUENCE DES RELEVÉS	1x mois pour tous les pièges
SITES SURVEILLÉS <small>(voir annexe 1 pour le détail complet et l'annexe 2 pour les résultats bruts des relevés)</small>	4 établissements de santé (3 pièges par site) 3 sites touristiques (3 pièges par site) 1 site à risque d'import et export de vecteurs : M.I.N. d'Agen (3 pièges)

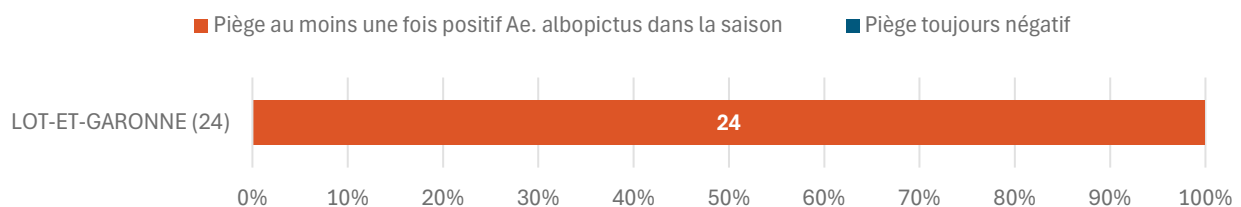
2.1.2 Résultats

Sont distingués ici le nombre de pièges et le nombre de relevés effectués :

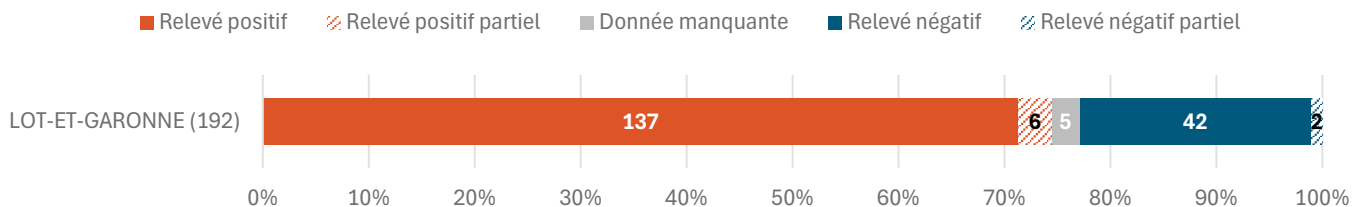
- Un piège est actif plusieurs mois, il possède un code unique et des coordonnées GPS qui ne changent pas.
- Un relevé correspond donc à un résultat d'un piège sur une période donnée (un mois par exemple).

Tous les résultats des pièges ont été importés sur la plate-forme SI-LAV du ministère de la Santé.

▪ 24 pièges déployés, tous positifs



▪ 168 relevés effectués dont 143 positifs de mai à novembre



Les nombres affichés dans chaque segment correspondent aux valeurs absolues tandis que l'échelle permet de lire le pourcentage que cette valeur représente sur l'ensemble.

La totalité des pièges du réseau ont été positifs au moins une fois durant l'année (carte 1).

Les relevés positifs ont été plus nombreux au total comme en 2024. La part des données partielles** est supérieure à 2024 avec 4,2 % contre 0,5 % la saison dernière. Ces dernières correspondent principalement à des seaux secs ou à des polystyrènes hors du seau. Les données manquantes* sont également en hausse avec 2,6 % contre 1,8 % en 2024.

* Les données manquantes correspondent aux relevés pour lesquels le support de ponte en polystyrène n'a pas été retrouvé. Les causes peuvent être diverses, les principales étant la destruction du seau lors des travaux d'entretien de la végétation ou le retrait intentionnel du seau par les citoyens malgré le message affiché sur le dispositif.

** Les données partielles correspondent aux pièges retrouvés dans un état démontrant qu'ils n'étaient pas fonctionnels pendant toute ou partie de la période de piégeage. Cela concerne tous les pièges ayant été retrouvés dans les états suivants : sec (S), renversé (R), sec et renversé (RS), polystyrène hors du piège (HP) ou polystyrène seul, le seau ayant disparu (SP). Les raisons sont diverses : sécheresse, travaux d'entretien, personnes mal intentionnées, etc. Malgré cela, il est fréquent d'observer des œufs d'*Aedes albopictus* pondus avant que le piège ne dysfonctionne. Dans la suite de ce bilan, ces données partielles seront considérées au même titre que les autres selon qu'il y ait présence ou absence d'œufs d'*Aedes albopictus*.

■ Dynamique saisonnière

De juin à octobre, 22 ou 23 pièges étaient positifs chaque mois sur un réseau comptabilisant 24 pièges (figure 1). Le pic d'œufs comptabilisés au total a été atteint en septembre (17 739 œufs). Cela correspond au pic d'activité normal d'*Aedes albopictus* adulte puisque les populations de vecteurs adultes atteignent un pic à la fin de l'été avant de chuter en octobre avec le phénomène de diapause (ponte d'œufs programmés pour résister à l'hiver et éclore au printemps suivant).

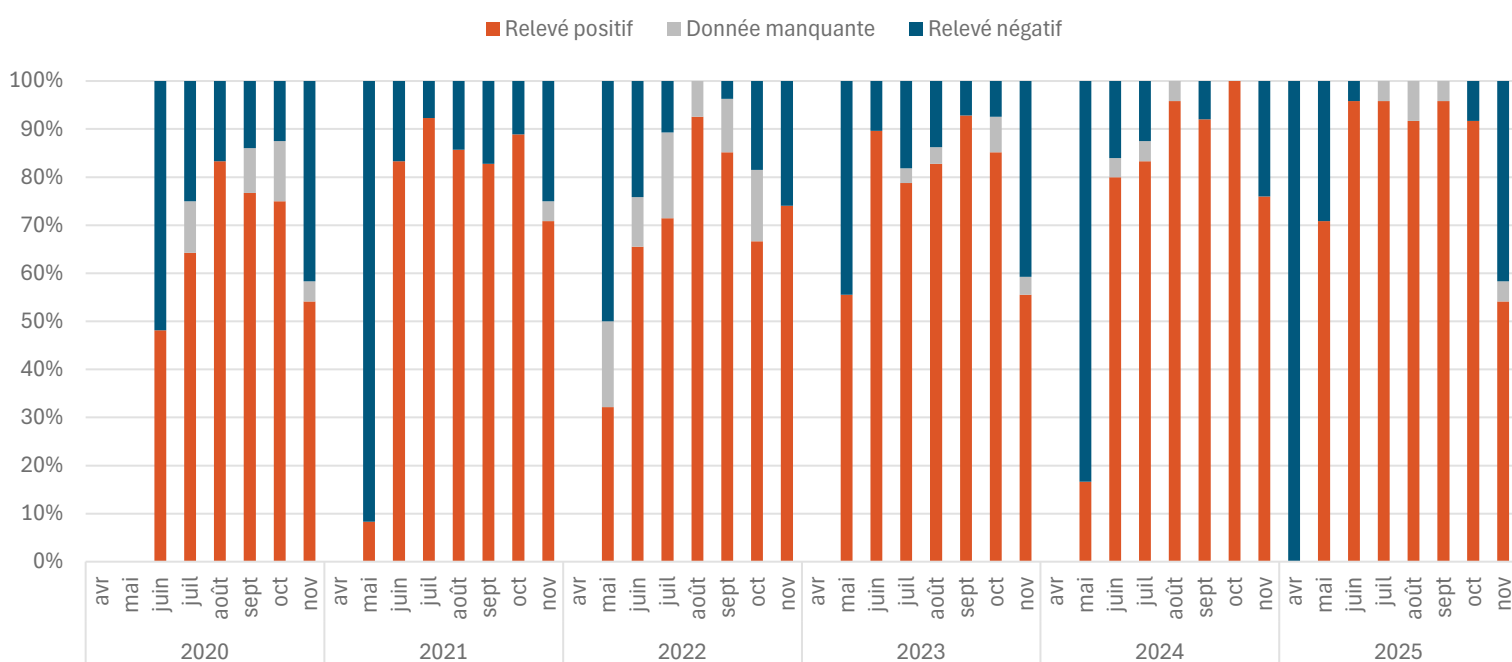


FIGURE 1 : PART DES RELEVÉS POSITIFS, NÉGATIFS ET PERDUS PAR MOIS DEPUIS 2020 (SOURCE : ALTOPICTUS)

D'avril à novembre, Altopictus a identifié 50 167 œufs d'*Aedes albopictus* (63 000 œufs identifiés en 2024).

Sur la carte à échelle départementale, les emplacements des points sont parfois légèrement modifiés par rapport à la réalité pour éviter leur superposition. Ceux-ci apparaissent donc parfois en dehors des limites de la commune dans laquelle ils sont posés. Pour les relevés bimensuels, une seule couleur apparaît et c'est toujours la donnée positive ou négative qui s'affiche en priorité même si un relevé a été perdu. Le point apparaît en noir seulement si les deux relevés n'ont pas été retrouvés.



Statut des communes

- Non colonisée par *Ae. albopictus*
- Détection ponctuelle d'*Ae. albopictus*
- Colonisée par *Ae. albopictus*

Résultats des pièges

- Piège toujours négatif en 2025
- Piège positif au moins une fois en 2025

Type de piège

- Piège à imago
- Piège phéromone

CARTE 1 : RÉSULTAT DE LA SURVEILLANCE PAR PIÈGES DANS LE LOT-ET-GARONNE

2.1.3 Focus sur les points d'entrée et les sites sensibles

La surveillance des points d'entrée et des sites sensibles a de multiples intérêts :

- détecter de nouvelles espèces introduites comme *Aedes aegypti* par exemple (points d'entrée et site d'import-export) ;
- évaluer le niveau d'infestation par *Aedes albopictus* et donc le niveau de risque de transmission vectorielle en cas de passage d'un cas importé ;
- évaluer les mesures de lutte mises en œuvre sur le site.

Pour les établissements de santé, la surveillance permet également de savoir rapidement si *Aedes albopictus* était présent lors du passage d'un cas virémique dans les services d'urgence. Cela permet d'orienter l'expertise et la préconisation d'un traitement dans le cas où aucun moustique adulte n'aurait été observé lors de l'enquête.

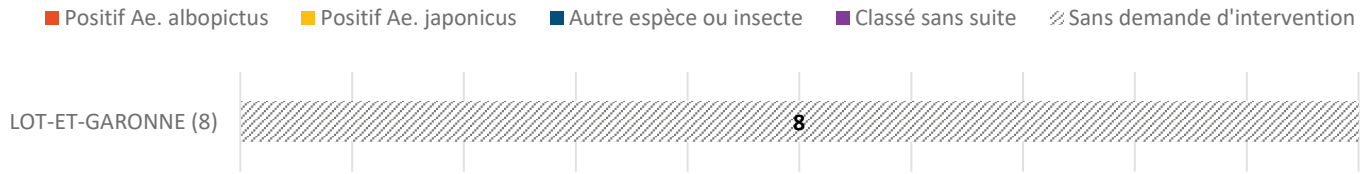
TABLEAU 1 : EFFECTIFS MOYENS D'ŒUFS D'*Aedes albopictus* OBSERVÉS PAR JOUR ET PAR PIÈGE SELON LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Établissements de santé	Effectifs moyens d'œufs d' <i>Ae. Albopictus</i> observés par jour et par piège							Effectifs moyens par jour en 2025	Variation absolue entre 2020-2024 et 2025
	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.		
Valeurs de référence Occitanie 2020-2024	0,79	6,23	8,86	13,12	14,23	7,62	1,83	-	-
CH D'AGEN	3,32	11,51	14,10	28,52	19,00	11,82	0,56	12,69	-0,89
CH DE MARMANDE	3,47	10,56	27,87	17,49	59,03	5,56	0,00	17,71	+0,87
CLINIQUE ESQUIROL	3,84	6,78	15,67	10,85	68,31	17,14	4,09	18,10	-3,35
POLE SANTE DU VILLENEUVOIS	0,89	2,52	8,06	9,05	21,91	4,50	1,15	6,87	-6,63
Bilan de la saison	2,88	7,84	16,42	16,48	42,06	9,76	1,45	13,84	-2,50

Le tableau 1 présente le niveau d'infestation par site selon le nombre d'œufs observés par jour en moyenne. Cette valeur est associée à une couleur qui indique si elle est en hausse (rouge) ou en baisse (vert) par rapport à l'effectif moyens par jour sur la période 2020-2024.

2.2 Surveillance par signalements citoyens

▪ Résultats des signalements reçus entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre



Aucun signalement citoyen n'a fait l'objet d'une alerte SI-LAV en 2025 (figure 2, carte 2, annexe 3). Cela représente une baisse par rapport à 2024 qui comptabilisait alors 2 signalements avec demande d'intervention positifs en *Aedes albopictus*.

Cette année, le profil de la participation citoyenne au cours de la saison est discontinu et en cloche avec une hausse de juin à août, suivi d'une nette diminution en septembre. Cette tendance est plus ou moins similaire à 2024 malgré un nombre de signalements avec et sans demande d'intervention en baisse (-5).

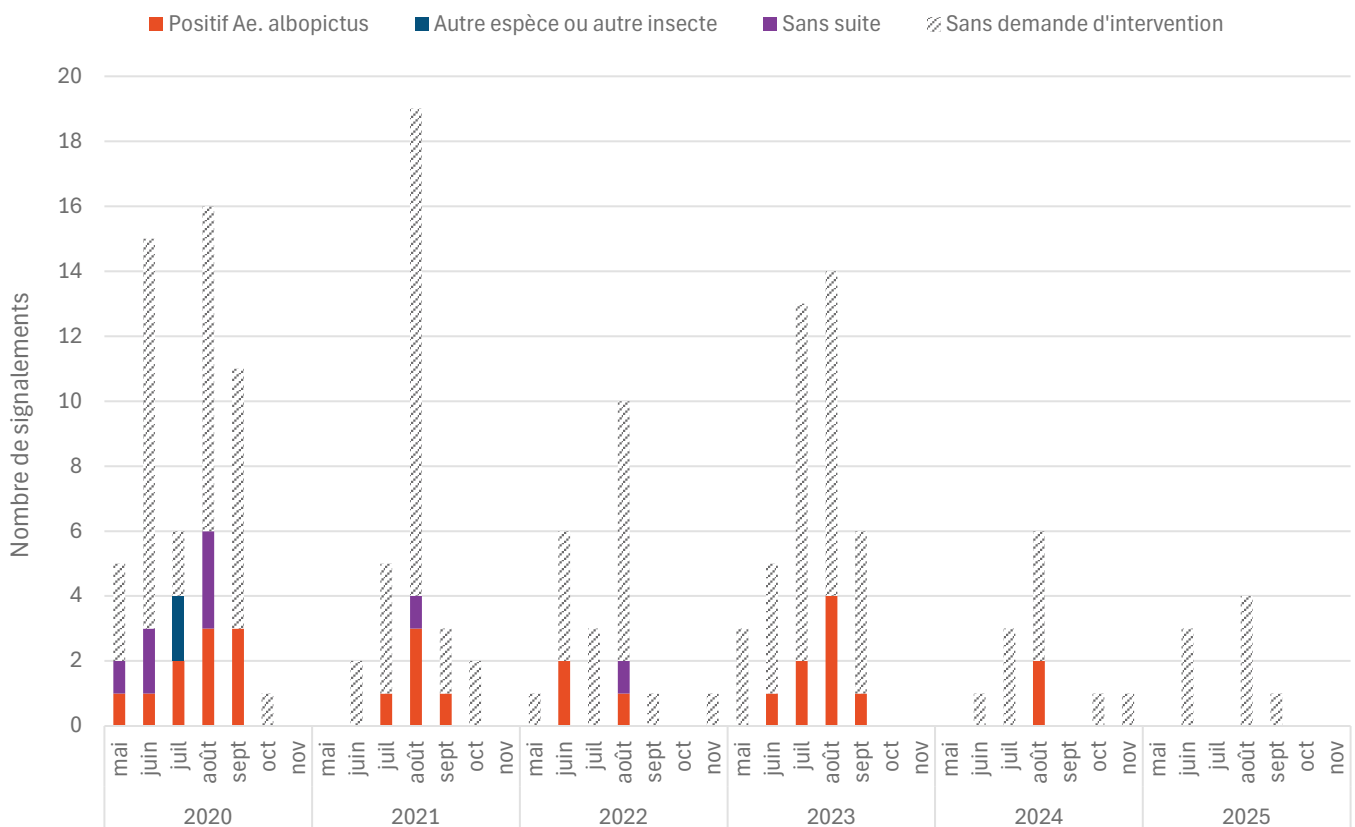


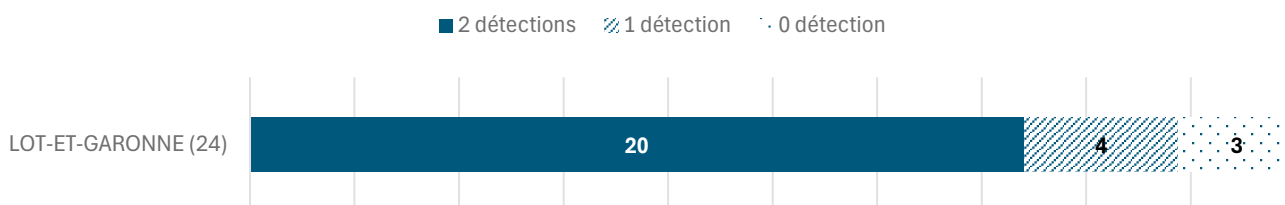
FIGURE 2 : SIGNALEMENTS CITOYENS TRAITÉS ENTRE 2020 ET 2025 DANS LE LOT-ET-GARONNE (SOURCES : SI-LAV, ALTOPICTUS)



2.3 Enquêtes de classement

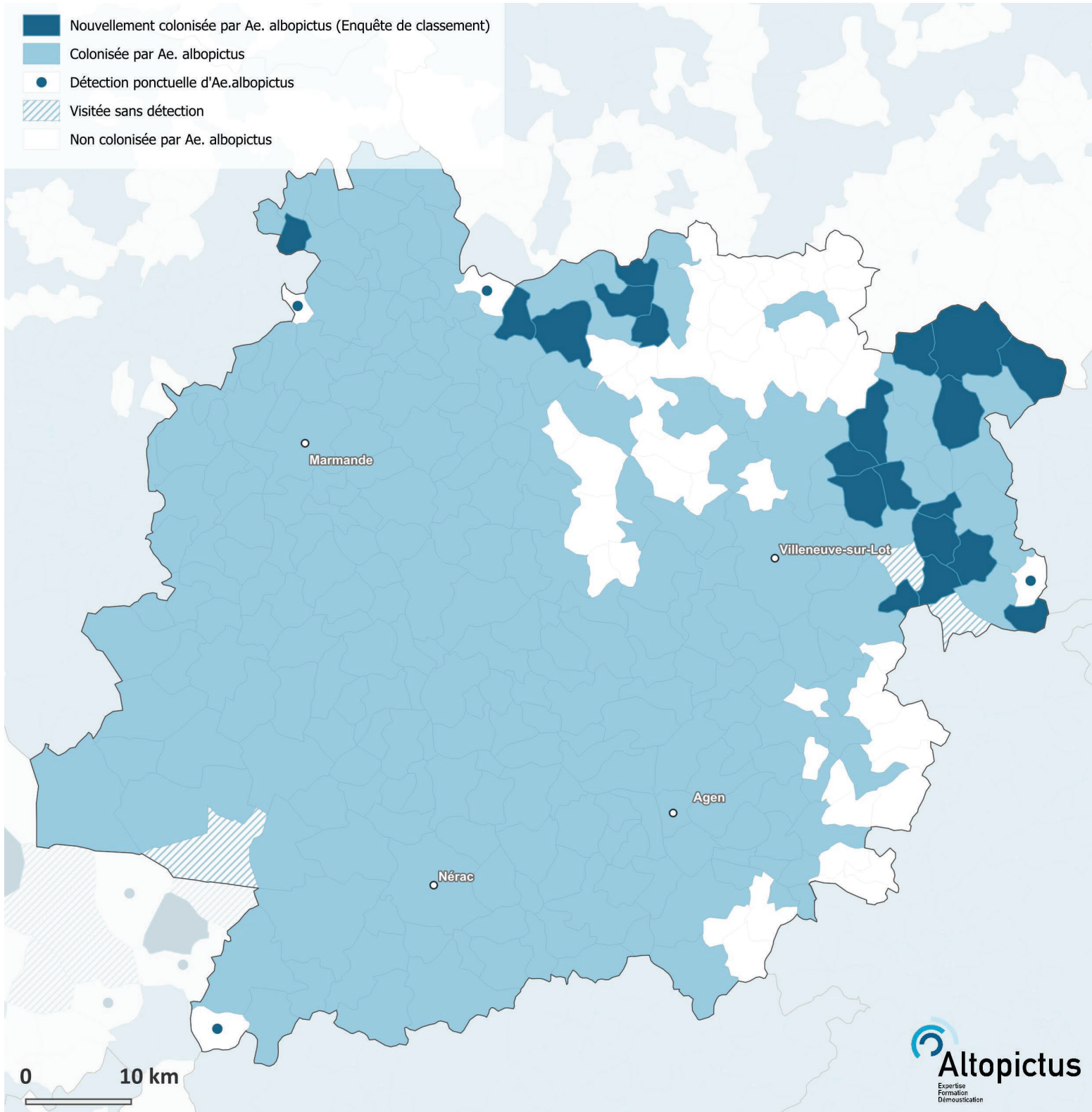
Altopictus a proposé à l'ARS de mener des enquêtes dites de « classement » afin de compléter les connaissances sur la colonisation du territoire par *Aedes albopictus*. Le principe de ces enquêtes est relativement simple : aller dans une commune non connue comme colonisée et y rechercher la présence d'*Aedes albopictus* (adulte ou larve) à deux emplacements éloignés de 150 mètres dans l'idéal.

- **20 communes classées sur 27 visitées**



Les enquêtes de classement ont permis d'améliorer les connaissances sur la colonisation du département en un temps relativement court (carte 3). Une analyse globale des résultats de la méthode est décrite dans la synthèse régionale envoyé conjointement avec ce bilan départemental.

- Nouvellement colonisée par Ae. albopictus (Enquête de classement)
- Colonisée par Ae. albopictus
- Détection ponctuelle d'Ae.albopictus
- Visitée sans détection
- Non colonisée par Ae. albopictus



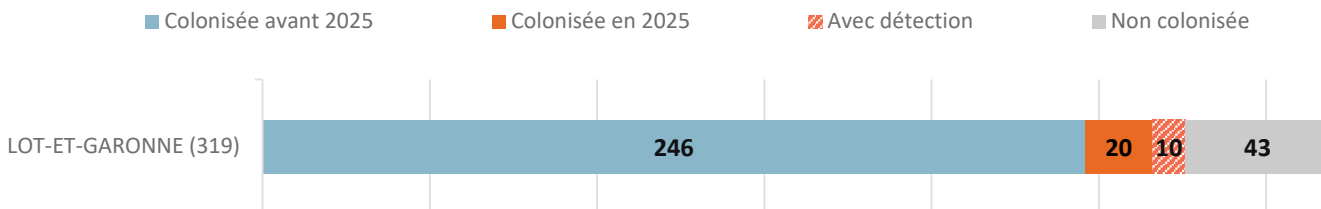
CARTE 3 : RÉSULTAT DES ENQUÊTES DE CLASSEMENT DANS LE LOT-ET-GARONNE

2.4 Bilan de la surveillance

Selon l'annexe 2 de l'arrêté du 23 juillet 2019, une commune doit être considérée comme colonisée par *Aedes albopictus* si au moins l'un des trois critères suivants est rempli :

- Des œufs sont observés sur 3 relevés successifs d'un même piège pondoir ;
- La prospection entomologique permet l'observation de larves et/ou d'adultes dans un rayon supérieur à 150 mètres autour d'un signalement ou d'un piège positif ;
- La distance entre 2 pièges positifs ou 2 signalements positifs est supérieure à 500 m.

Si *Aedes albopictus* est détecté mais qu'aucun critère n'est respecté alors la commune est notée « avec détection ».



Les enquêtes de classement ont permis une grande avancée des connaissances sur la répartition géographique d'*Aedes albopictus* dans le département puisque l'intégralité des communes classées colonisées cette année le sont grâce à cette méthode.

Les 4 détections ponctuelles comptabilisées cette année proviennent également de ces enquêtes (détails disponibles en annexe 4).

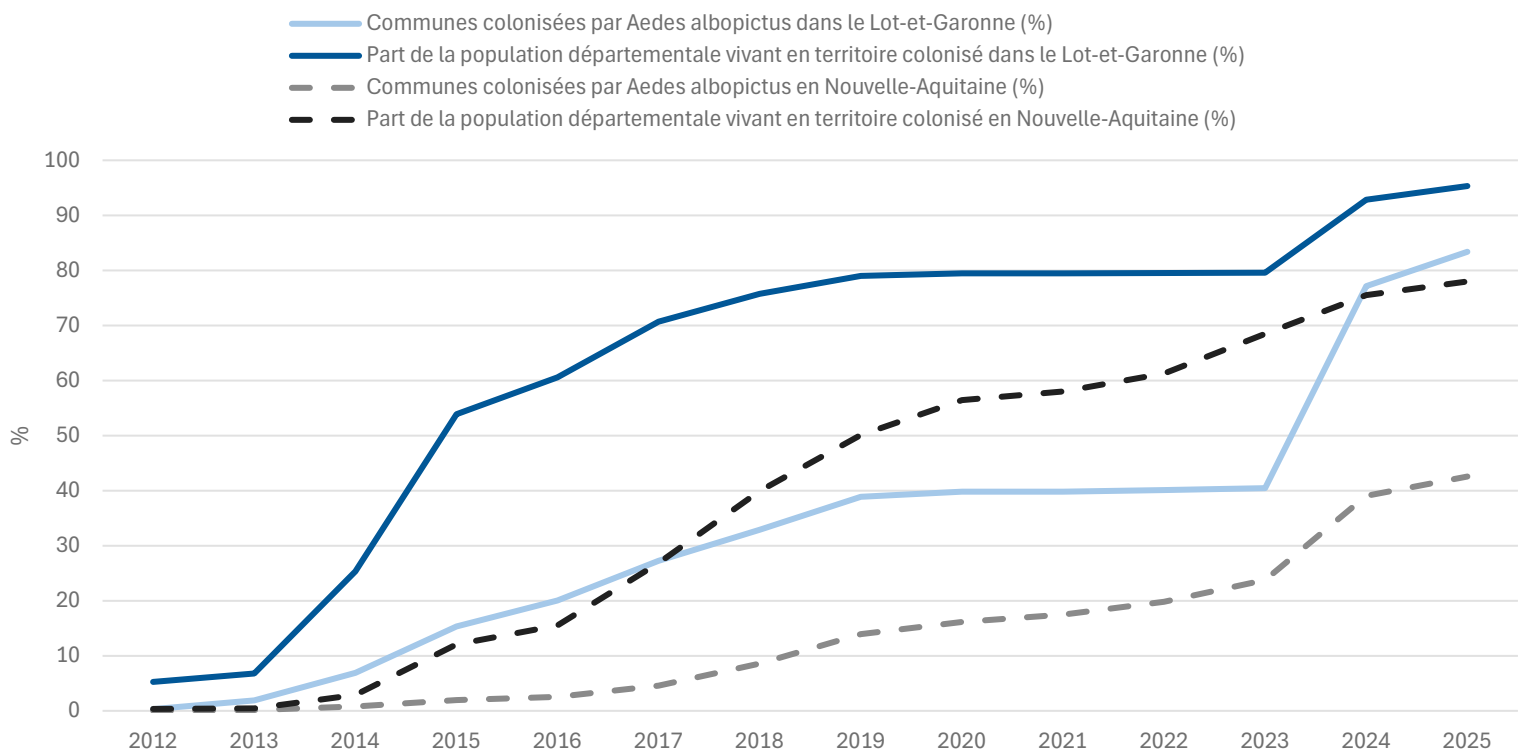
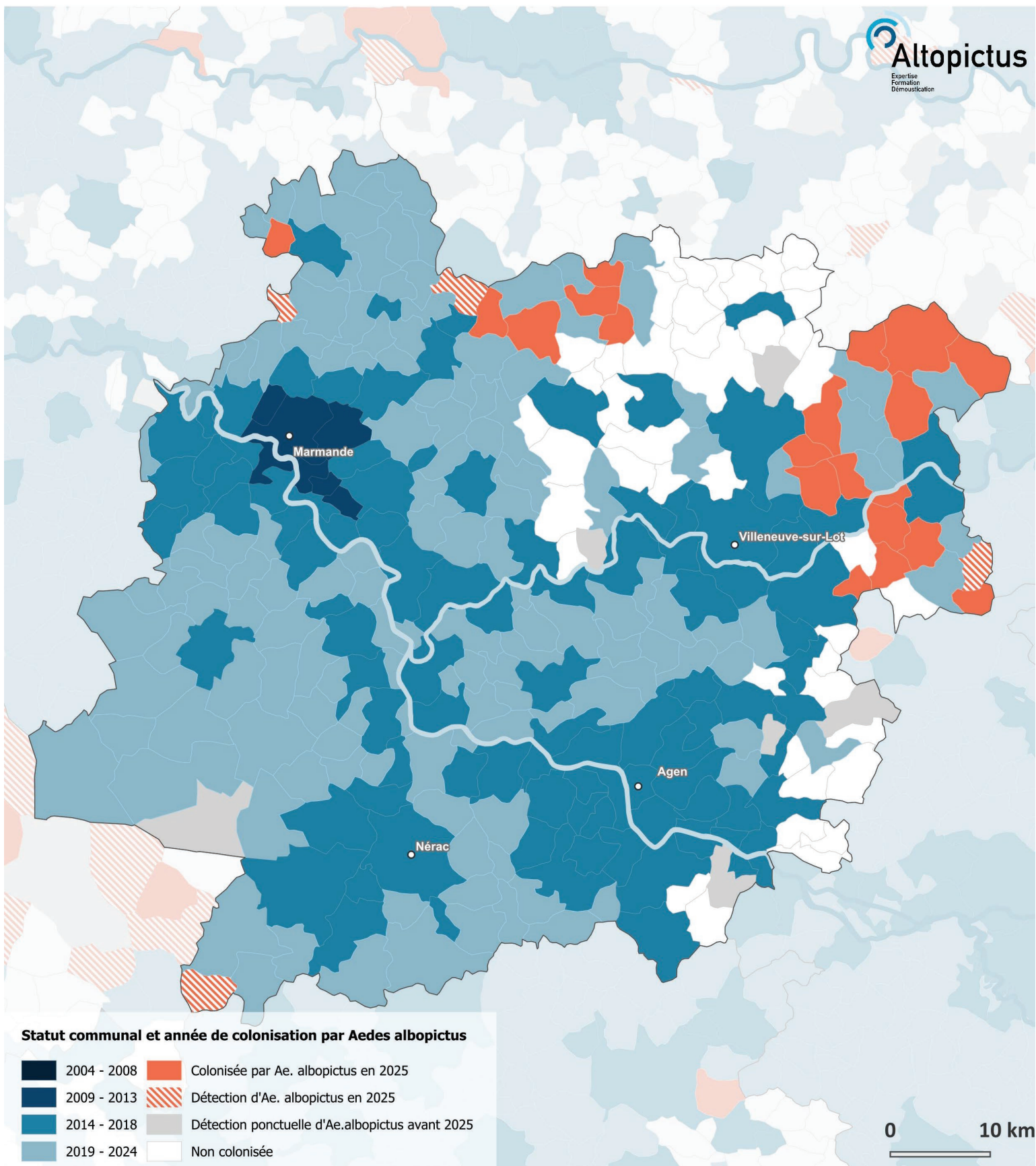


FIGURE 3 : ÉVOLUTION DE LA PART DE LA POPULATION IMPACTÉE ET DES COMMUNES COLONISÉES PAR LE MOUSTIQUE TIGRE DANS LE LOT-ET-GARONNE DEPUIS L'ANNÉE DE COLONISATION DU DÉPARTEMENT (SOURCES : SI-LAV, ALTOPICTUS)

Aujourd'hui, **266 communes du Lot-et-Garonne** (liste en annexe 4) sont connues comme étant colonisées par le moustique tigre (carte 4), soit 83 % des 319 communes du département (77 % fin 2024 et 41 % fin 2023).

Sur le plan démographique, la population résidant au sein des communes colonisées est de 315 784 habitants dans un département qui en compte environ 331 271 (populations légales 2023, Insee), soit 95 %. Fin 2024, ce taux était de 93 % (figure 3).



CARTE 4 : HISTORIQUE DE COLONISATION (ANNÉE DE CLASSEMENT) DU LOT-ET-GARONNE PAR *Aedes albopictus* (SOURCES : SI-LAV, ALTOPICTUS)

3. Bilan des opérations de lutte anti-vectorielle

3.1 Données générales

DENGUE, CHIKUNGUNYA, ZIKA ET FIÈVRE JAUNE AVEC DEMANDE D'INTERVENTION					
CAS IMPORTÉS	5*	ENQUÊTES POSITIVES	4	TRAITEMENT ADULTICIDE	2
		ENQUÊTE NÉGATIVE	1	TRAITEMENT LARVICIDE	0
CAS AUTOCHTONE	1	ENQUÊTE EN ZONE DE TRANSMISSION PROBABLE OU AVÉRÉE	0	TRAITEMENT ADULTICIDE RENFORCÉ	0
			0	TRAITEMENT LARVICIDE	0
		ENQUÊTE DES LIEUX SECONDAIRES <i>DONT POSITIVE</i>	0	TRAITEMENT ADULTICIDE	0
			0	TRAITEMENT LARVICIDE	0

WEST NILE et USUTU

Un cas autochtone de West Nile déclaré, sans intervention demandée.

*En raison de la situation sanitaire exceptionnelle, une priorisation de la gestion des cas a été mise en place par l'ARS et Altopictus. Un lieu de passage d'un cas importé de chikungunya (le cas 25-09-03904), non comptabilisé ici, n'a donc pas été pris en charge.

Altopictus intervient lorsque des cas d'arboviroses sont déclarés sur SI-LAV et nécessitent qu'une ou plusieurs enquêtes appelées prospections entomologiques soient réalisées autour des lieux qu'ils ont fréquentés. Si la présence d'*Aedes albopictus* ou de tout autre vecteur concerné par l'arbovirose est avérée, des traitements insecticides sont alors réalisés. Dans le cas où la présence du vecteur est déjà connue, le traitement peut aussi être demandé sans enquête au préalable.

Les personnes résidant dans les périmètres de traitement sont informées au moins 24h avant la tenue des traitements nocturnes par affichage et distribution dans les boîtes aux lettres d'un document présentant l'objectif, la date du traitement et les recommandations à suivre (document en annexe de la synthèse régionale fournie avec ce rapport).

Les traitements sont effectués par nébulisation d'Aqua K-Othrine® (pyréthrianoïde à base de deltaméthrine, dosage d'1g/ha) ou d'Harmonix© Inspyr (insecticide à base d'extrait de fleur de pyrèthre) lorsque des parcelles agricoles biologiques se trouvaient à proximité. Ils sont réalisés par un binôme d'agents pouvant utiliser jusqu'à trois types d'engins :

- Un thermonébulisateur Fontan Swingfog SN-50 pour le traitement péri-domiciliaire, porté par l'agent de lutte antivectorielle ;
- Un nébulisateur à froid Ultra Bas Volume Mobilstar pour le traitement spatial porté par véhicule pick-up.
- Plus rarement, un nébulisateur à froid Stihl SR 450, engin porté par l'agent de lutte antivectorielle et utilisé dans certains situations (accès aux jardins complexes, usage d'Harmonix© Inspyr).

Les tableaux 2 et 3 ci-dessous synthétisent les traitements réalisés dans le département en 2025.

TABLEAU 2 : DONNÉES TECHNIQUES DES TRAITEMENTS DE LUTTE ANTIVECTORIELLE DANS LE LOT-ET-GARONNE AVEC USAGE D'AQUA K-OTHRINE EN 2025

NOMBRE DE TRAITEMENT	NOMBRE DE COMMUNES CONCERNÉES	DISTANCE DE TRAITEMENT PÉRI-DOMICILIAIRE	DISTANCE DE TRAITEMENT SPATIAL	VOLUME D'AQUA K-OTHRINE	QUANTITÉ DE DELTAMÉTHRINE
2	2	258 m	1 024 m	0,301 L	6,02 g

TABLEAU 3 : DONNÉES TECHNIQUES DES TRAITEMENTS DE LUTTE ANTIVECTORIELLE DANS LE LOT-ET-GARONNE AVEC USAGE D'HARMONIX INSPYR EN 2025

NOMBRE DE TRAITEMENT	NOMBRE DE COMMUNES CONCERNÉES	DISTANCE DE TRAITEMENT PÉRI-DOMICILIAIRE	DISTANCE DE TRAITEMENT SPATIAL	VOLUME D' HARMONIX® INSPYR	QUANTITÉ DE PYRÉTHRINE
0	0	0 m	0 m	0 L	0 g

La liste complète des enquêtes et des traitements est fournie en annexes 5 et 6. Les principes et protocoles de ces prestations sont décrits en annexe **de la Synthèse technique et financière**.



Virus

- Dengue
- ◇ Chikungunya
- ◻ Zika
- ◻ West Nile
- ◻ Flavivirus
- △ Indéterminé

Lieux fréquentés par des cas déclarés

- Enquête négative - pas de LAV
- Enquête positive - traitement non demandé
- Enquête positive - traitement réalisé
- A Cas autochtone

Statut des communes

- ◻ Non colonisée par Ae. albopictus
- ◻ Détection ponctuelle d'Ae. albopictus
- Colonisée par Ae. albopictus

CARTE 5 : LOCALISATION DES OPÉRATIONS DE LAV RÉALISÉES EN 2025 DANS LE LOT-ET-GARONNE (SOURCE : ALTOPICTUS)

3.2 Dengue, chikungunya, Zika, fièvre jaune

3.2.1 Cas importés

Le nombre de cas importés pris en charge par Altopictus est supérieur à celui de 2024, mais reste en-deçà des années 2020 et 2023. Les 5 cas ont entraîné la réalisation de 5 enquêtes entomologiques, en début de saison (mai et juin). Ce pic d'importation correspond à la fin de la saison vectorielle sur l'île de la Réunion touchée par sa seconde épidémie de chikungunya (figures 4 et 5, carte 5).

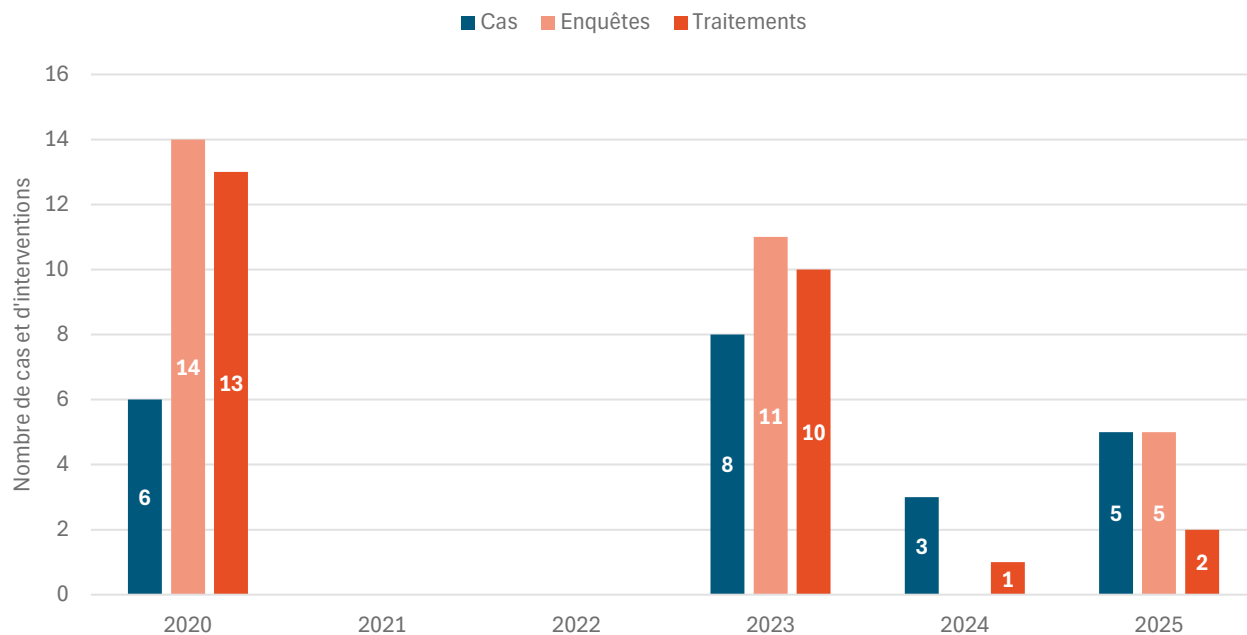


FIGURE 4 : NOMBRE DE CAS IMPORTÉS, D'ENQUÊTES ENTOMOLOGIQUES ET DE TRAITEMENTS ADULTICIDES PAR ANNÉE ENTRE 2020 ET 2025 DANS LE LOT-ET-GARONNE (ATTENTION CES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCOHÉRENTES AVEC CELLES DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE)

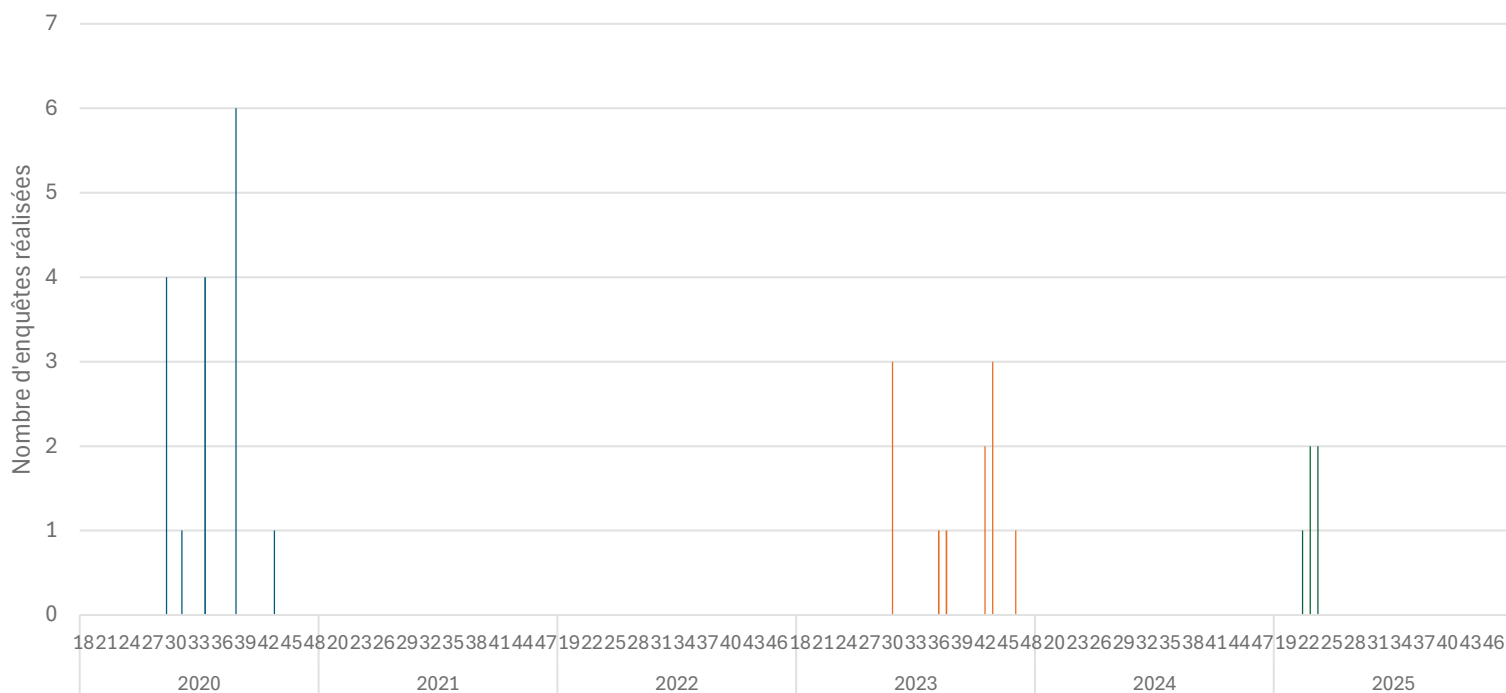


FIGURE 5 : NOMBRE D'ENQUÊTES DE CAS IMPORTÉS RÉALISÉES DANS LE LOT-ET-GARONNE PAR SEMAINE DEPUIS 2020

3.2.1 Cas autochtones

Un cas autochtone de passage a été recensé dans le département cette année, issu du foyer épidémique de Bergerac. Il s'agissait d'une demande de traitement sans enquête : la préparation du traitement a été réalisée par Public Labos mais aucun traitement adulticide n'a été mené. En effet, ce lieu n'était pas prioritaire par rapport aux zones de transmission et le délai de 45 jours a été dépassé.

3.3 West-Nile et Usutu

Un cas autochtones humains de West-Nile Virus a été recensé dans le département en 2025. Lors de l'alerte le 27/08/2025, le virus était toujours en cours d'analyses (suspicion initiale : chikungunya autochtone) et aucune intervention n'a été demandée par l'ARS. Le cas a finalement été confirmé en WNV le 29/09/2025.

4. Autres opérations réalisées

En 2025, Altopictus a réalisé une action de mobilisation sociale dans le département du Lot-et-Garonne :

LIEU	DATE	TYPE D'ÉVÈNEMENTS	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Nérac	06/05/2025	Formation « référents communaux »	12

Altopictus a également animé à l'échelle régionale deux visioconférences de sensibilisation à destination :

- de la Mutualité Française et des Petits Débrouillards, le 05/02/2025 (20 participants),
- des structures du réseau GRAINE Nouvelle-Aquitaine, le 17/03/2025 (13 participants).

Annexes du Lot-et-Garonne (47)

ANNEXE 1 : LISTE DES COMMUNES ET SITES SURVEILLÉS PAR PIÈGES PONDOIRS EN 2025

Sites sensibles (établissements de santé)

SITES	NOMBRE DE PIÈGES	NOMBRE DE RELEVÉS	DATE D'INSTALLATION	DATE DE RETRAIT
C.H. AGEN-NÉRAC AGEN	3	8	26/03/2025	19/11/2025
CLINIQUE ESQUIROL SAINT-HILAIRE AGEN	3	8	26/03/2025	19/11/2025
C.H.I.C. MARMANDE-TONNEINS MARMANDE	3	8	26/03/2025	19/11/2025
POLE DE SANTE DU VILLENEUVOIS VILLENEUVE-SUR-LOT	3	8	26/03/2025	19/11/2025

Sites sensibles (sites touristiques)

SITE	NOMBRE DE PIÈGES	NOMBRE DE RELEVÉS	DATE D'INSTALLATION	DATE DE RETRAIT
THERMES DE CASTELJALOUX	3	8	26/03/2025	19/11/2025
CENTER PARK DOMAINE DES LANDES DE GASCOGNE PINDÈRES-BEAUZIAC	3	8	26/03/2025	19/11/2025
WALYGATOR SUD-OUEST ROQUEFORT	3	8	26/03/2025	19/11/2025

Site à risque d'import et export de vecteurs (M.I.N)

SITE	NOMBRE DE PIÈGES	NOMBRE DE RELEVÉS	DATE D'INSTALLATION	DATE DE RETRAIT
M.I.N D'AGEN	3	8	26/03/2025	19/11/2025

ANNEXE 2 : RÉSULTATS BRUTS DES PIÈGES PONDOIRS

Sites sensibles (établissements de santé)

SITES	CODE PIÈGE	ÉTAT AVRIL	ŒUFS AVRIL	ÉTAT MAI	ŒUFS MAI	ÉTAT JUIN	ŒUFS JUIN	ÉTAT JUIL.	ŒUFS JUIL.	ÉTAT AOÛT	ŒUFS AOÛT	ÉTAT SEPT.	ŒUFS SEPT.	ÉTAT OCT.	ŒUFS OCT.	ÉTAT NOV.	ŒUFS NOV.
C.H. AGEN-NÉRAC AGEN	47-15-040	RAS	0	HP	0	RAS	228	RAS	63	RAS	64	RAS	149	HP	0	RAS	0
	47-16-024	RAS	0	RAS	62	S	211	RAS	594	RAS	1490	RAS	246	RAS	458	RAS	15
	47-20-004	RAS	0	RAS	130	RAS	403	RAS	529	RAS	1340	RAS	1100	RAS	274	RAS	0
CLINIQUE ESQUIROL SAINT-HILAIRE AGEN	47-17-005	RAS	0	RAS	96	HP	3	RAS	190	RAS	185	RAS	2028	RAS	409	RAS	221
	47-17-006	RAS	0	RAS	262	RAS	35	RAS	111	RAS	850	RAS	1826	RAS	979	RAS	48
	47-20-006	RAS	0	RAS	33	RAS	552	RAS	1017	RAS	67	RAS	1510	RAS	205	RAS	62
C.H.I.C. MARMANDE- TONNEINS MARMANDE	47-15-009	RAS	0	RAS	216	RAS	559	RAS	917	RAS	540	PP		RAS	42	RAS	0
	47-16-003	RAS	0	RAS	0	RAS	251	RAS	756	RAS	655	RAS	1942	RAS	199	RAS	0
	47-20-014	RAS	0	RAS	20	RAS	108	RAS	672	S	570	RAS	1140	RAS	282	RAS	0
POLE DE SANTE DU VILLENEUVOIS VILLENEUVE-SUR- LOT	47-16-027	RAS	0	RAS	84	S	2	PP		PP		HP	27	RAS	103	RAS	0
	47-20-007	RAS	0	RAS	18	RAS	66	RAS	1	RAS	273	RAS	930	RAS	131	RAS	11
	47-22-004	RAS	0	RAS	8	RAS	151	RAS	451	RAS	337	RAS	755	RAS	188	RAS	51

Sites sensibles (sites touristiques)

SITES	CODE PIÈGE	ÉTAT AVRIL	CEUFS AVRIL	ÉTAT MAI	CEUFS MAI	ÉTAT JUIN	CEUFS JUIN	ÉTAT JUIL.	CEUFS JUIL.	ÉTAT AOUT	CEUFS AOUT	ÉTAT SEPT.	CEUFS SEPT.	ÉTAT OCT.	CEUFS OCT.	ÉTAT NOV.	CEUFS NOV.
THERMES DE CASTELJALOUX	47-20-011	RAS	0	RAS	0	RAS	11	RAS	129	SP	2	RAS	138	RAS	12	RAS	0
	47-20-012	RAS	0	RAS	68	RAS	222	RAS	273	RAS	151	RAS	696	RAS	119	RAS	0
	47-20-013	RAS	0	RAS	76	RAS	2	RAS	34	RAS	585	RAS	364	RAS	328	RAS	75
CENTER PARK DOMAINE DES LANDES DE GASCOGNE PINDÈRES-BEAUZIAC	47-22-002	RAS	0	RAS	171	RAS	10	RAS	473	RAS	103	RAS	16	RAS	116	RAS	13
	47-22-001	RAS	0	RAS	81	RAS	394	RAS	782	PP		RAS	32	RAS	4	RAS	14
	47-22-003	RAS	0	RAS	0	RAS	102	RAS	412	RAS	485	RAS	332	RAS	9	NR	
WALYGATOR SUD-OUEST ROQUEFORT	47-20-008	RAS	0	RAS	0	RAS	164	RAS	140	RAS	985	RAS	2232	RAS	550	RAS	72
	47-20-009	RAS	0	RAS	75	RAS	378	RAS	917	RAS	694	RAS	438	RAS	706	RAS	10
	47-20-010	RAS	0	RAS	175	RAS	573	RAS	741	RAS	1518	RAS	1438	RAS	293	RAS	43

Site à risque d'import et export de vecteurs (M.I.N)

SITES	CODE PIÈGE	ÉTAT AVRIL	CEUFS AVRIL	ÉTAT MAI	CEUFS MAI	ÉTAT JUIN	CEUFS JUIN	ÉTAT JUIL.	CEUFS JUIL.	ÉTAT AOUT	CEUFS AOUT	ÉTAT SEPT.	CEUFS SEPT.	ÉTAT OCT.	CEUFS OCT.	ÉTAT NOV.	CEUFS NOV.
M.I.N D'AGEN	47-20-001	RAS	0	RAS	1	RAS	13	RAS	44	RAS	78	RAS	148	RAS	34	RAS	0
	47-20-002	RAS	0	RAS	0	RAS	32	RAS	18	RAS	2	RAS	229	RAS	0	RAS	0
	47-20-003	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	64	RAS	1	RAS	23	RAS	2	RAS	1

ANNEXE 3 : LISTE DES SIGNALEMENTS CITOYENS REÇUS EN 2025

N° SI-LAV	COMMUNE	DATE	RÉSULTAT
-----------	---------	------	----------

ANNEXE 4 : LISTE DES COMMUNES COLONISÉES PAR *Aedes albopictus* ET DES DÉTECTIONS

COMMUNES COLONISÉES AVANT 2025			
AGEN	ESCLOTTES	MADAILLAN	SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT
AGME	ESPIENS	MARCELLUS	SAINTE-MARTHE
AIGUILLON	ESTILLAC	MARMANDE	SAINTE-MAURE-DE-PEYRIAC
ALLEMANS-DU-DROPT	FARGUES-SUR-OURBISE	MARMONT-PACHAS	SAINT-FRONT-SUR-LEMANCE
ALLEZ-ET-CAZENEUVE	FAUGUEROLLES	MAUVEZIN-SUR-GUPIE	SAINT-HILAIRE-DE-LUSIGNAN
ALLONS	FAUILLET	MEILHAN-SUR-GARONNE	SAINT-JEAN-DE-DURAS
AMBRUS	FEUGAROLLES	MEZIN	SAINT-JEAN-DE-THURAC
ANDIRAN	FIEUX	MIRAMONT-DE-GUYENNE	SAINT-LAURENT
ANTAGNAC	FOULAYRONNES	MOIRAX	SAINT-LEGER
ANZEX	FOURQUES-SUR-GARONNE	MONBAHUS	SAINT-LEON
ARGENTON	FRANCESCAS	MONBALEN	SAINT-MARTIN-CURTON
ARMILLAC	FRECHOU	MONCAUT	SAINT-MARTIN-PETIT
ASTAFFORT	FREGIMONT	MONCRABEAU	SAINT-NICOLAS-DE-LA-BALERME
AUBIAC	FRESPECH	MONFLANQUIN	SAINT-PARDOUX-DU-BREUIL
AURADOU	FUMEL	MONGAILLARD	SAINT-PARDOUX-ISAAC
AURIAC-SUR-DROPT	GALAPIAN	MONHEURT	SAINT-PIERRE-DE-BUZET
BAJAMONT	GAUJAC	MONSEMPRON-LIBOS	SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC
BARBASTE	GAVAUDUN	MONTAGNAC-SUR-AUVIGNON	SAINT-PIERRE-SUR-DROPT
BAZENS	GONTAUD-DE-NOGARET	MONTAYRAL	SAINT-QUENTIN-DU-DROPT
BEAUPUY	GRANGES-SUR-LOT	MONTESQUIEU	SAINT-ROMAIN-LE-NOBLE
BEAUZIAC	GRATELOUP-SAINT-GAYRAND	MONTETON	SAINT-SALVY
BIAS	GREZET-CAVAGNAN	MONTIGNAC-DE-LAUZUN	SAINT-SARDOS
BIRAC-SUR-TREC	GUERIN	MONTIGNAC-TOUPINERIE	SAINT-SAUVEUR-DE-MEILHAN
BOE	HAUTEFAGE-LA-TOUR	MONTPEZAT	SAINT-SERNIN
BON-ENCOTRE	HAUTESVIGNES	MONTPOUILLAN	SAINT-SIXTE
BOUDY-DE-BEAUREGARD	HOUEILLES	MOUSTIER	SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT
BOUGLON	JUSIX	NERAC	SAINT-VINCENT-DE-LAMONTJOIE
BOURRAN	LA CROIX-BLANCHE	NICOLE	SALLES
BRAX	LA REUNION	NOMDIEU	SAMAZAN
BRUCH	LA SAUVETAT-DE-SAVERES	PARDAILLAN	SAUMEJAN
BRUGNAC	LA SAUVETAT-DU-DROPT	PENNE-D'AGENAIS	SAUMONT
BUZET-SUR-BAISE	LABASTIDE-CASTEL-AMOUROUX	PEYRIERE	SAUVAGNAS
CALIGNAC	LABRETONIE	PINDERES	SAUVETERRE-SAINT-DENIS
CALONGES	LACEPEDE	PINEL-HAUTERIVE	SAVIGNAC-DE-DURAS
CAMBES	LACHAPELLE	POMPIEY	SAVIGNAC-SUR-LEYZE
CANCON	LAFITTE-SUR-LOT	POMPOGNE	SEMBAS

CASENEUIL	LAFOX	PONT-DU-CASSE	SENESTIS
CASTELCULIER	LAGARRIGUE	PORT-SAINTE-MARIE	SERIGNAC-PEBOUDOU
CASTELJALOUX	LAGRUERE	POUDENAS	SERIGNAC-SUR-GARONNE
CASTELLA	LAGUPIE	POUSSIGNAC	SEYCHES
CASTELMORON-SUR-LOT	LALANDUSSE	PRAYSSAS	SOS
CASTELNAUD-DE-GRATECAMBE	LAMONTJOIE	PUCH-D'AGENAIS	SOUMENSAC
CASTELNAU-SUR-GUPIE	LANNES	PUJOLS	TAILLEBOURG
CASTILLONNES	LAPARADE	PUYMICLAN	THEZAC
CAUBEYRES	LAPERCHE	PUYMIROL	THOUARS-SUR-GARONNE
CAUBON-SAINT-SAUVEUR	LAPLUME	PUYSSERAMPION	TOMBEBOEUF
CAUMONT-SUR-GARONNE	LAROQUE-TIMBAUT	RAZIMET	TONNEINS
CAUZAC	LASSERRE	REAU-LISSE	TOURNON-D'AGENAIS
CLAIRAC	LAUGNAC	ROMESTAING	TOURTRES
CLERMONT-DESSOUS	LAUZUN	ROQUEFORT	TRENTELS
COCUMONT	LAVARDAC	ROUMAGNE	VARES
COLAYRAC-SAINT-CIRQ	LAVERGNE	RUFFIAC	VERTEUIL-D'AGENAIS
CONDEZAYGUES	LAYRAC	SAINTE-ANTOINE-DE-FICALBA	VIANNE
COULX	LE MAS-D'AGENAIS	SAINTE-ASTIER	VILLEFRANCHE-DU-QUEYRAN
COURS	LE PASSAGE	SAINTE-AVIT	VILLENEUVE-DE-DURAS
COUTHURES-SUR-GARONNE	LE TEMPLE-SUR-LOT	SAINTE-BARTHELEMY-D'AGENAIS	VILLENEUVE-SUR-LOT
DAMAZAN	LEDAT	SAINTE-CAPRAIS-DE-LERM	VILLEREAU
DOLMAYRAC	LEVIGNAC-DE-GUYENNE	SAINTE-BAZEILLE	VILLETON
DONDAS	LEYRITZ-MONCASSIN	SAINTE-COLOMBE-DE-DURAS	VIRAZEIL
DURANCE	LONGUEVILLE	SAINTE-COLOMBE-DE-VILLENEUVE	XAINTRAILLES
DURAS	LOUBES-BERNAC	SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	-
ESCASSEFORT	LUSIGNAN-PETIT	SAINTE-GEMME-MARTAILLAC	-

Communes classées colonisées durant l'année 2025 et motif de classement

COMMUNE	MOTIF DE COLONISATION
BALEYSSAGUES	Enquête de classement positive
BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE	Enquête de classement positive
BOURGOUGNAGUE	Enquête de classement positive
BOURLENS	Enquête de classement positive
CAHUZAC	Enquête de classement positive
CAZIDEROQUE	Enquête de classement positive
COURBIAC	Enquête de classement positive
CUZORN	Enquête de classement positive
DAUSSE	Enquête de classement positive
DOUZAINS	Enquête de classement positive
LACAPELLE-BIRON	Enquête de classement positive
LACAUSSADE	Enquête de classement positive
MONSEGUR	Enquête de classement positive
MONTAGNAC-SUR-LEDE	Enquête de classement positive
MONTAURIOL	Enquête de classement positive
SAINT-AUBIN	Enquête de classement positive
SAINT-COLOMB-DE-LAUZUN	Enquête de classement positive
SAINT-VITE	Enquête de classement positive
SAUVETERRE-LA-LEMANCE	Enquête de classement positive
SAINT-GEORGES	Enquête de classement positive

Communes ayant fait l'objet d'une détection d'*Aedes albopictus* (non colonisées)

COMMUNE	MOTIF DE DÉTECTION
AGNAC	1 détection lors d'une enquête de classement
MASQUIERES	1 détection lors d'une enquête de classement
SAINT-GERAUD	1 détection lors d'une enquête de classement
SAINT-PE-SAINT-SIMON	1 détection lors d'une enquête de classement

ANNEXE 5 : LISTE DES ENQUÊTES ENTOMOLOGIQUES ET DES TRAITEMENTS RÉALISÉS EN 2025 AUTOUR DES CAS D'ARBOVIROSES IMPORTÉS

Enquêtes entomologiques

N° SILAV	N° ENQUÊTE	COMMUNE	DATE ALERTE	DATE ENQUÊTE	RÉSULTAT	REMARQUE	NOMBRE DE PIÈGES POUR L'ÉVALUATION
25-05-08039	1	BIAS	19 mai	23 mai	NEGATIF	-	-
25-05-10855	2	MIRAMONT-DE-GUYENNE	26 mai	28 mai	POSITIF	-	-
25-05-11248	7	SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT	27 mai	28 mai	POSITIF	Faible densité de vecteur Pas de traitement recommandé	-
25-05-12095	1	AGEN	28 mai	2 juin	POSITIF	-	-
	7	AGEN	28 mai	2 juin	POSITIF	Faible densité vectorielle Traitement non recommandé	-
25-09-03904	3	MIRAMONT-DE-GUYENNE	24 sept.	-	TRAITEMENT SANS ENQUETE	Traitement annulé (non prioritaire, DDS + 45 jours)	-

Traitements aduicides

N°SILAV	N°ENQUÊTE	COMMUNE	DATE	HEURES	SW (m)*	PS (m)*	AS (m)*	TRAITEMENT SPATIAL MOBILSTAR (m)	VOLUME AQUAK-OTHRINE (L)	QUANTITÉ DELTAMÉTHRINE (g)	VOLUME HARMONIX INSPYR (L)	QUANTITÉ PYRÈTHRE (g)
25-05-10855	2	MIRAMONT-DE-GUYENNE	3 au 4 juin	21h46-23h09	157	0	0	424	0.126	2.52	0	0
25-05-12095	1	AGEN	5 au 6 juin	02h15-04h28	201	0	0	600	0.175	3.5	0	0

ANNEXE 6 : LISTE DES ENQUÊTES ENTOMOLOGIQUES ET DES TRAITEMENTS RÉALISÉS EN 2025 AUTOUR DES CAS D'ARBOVIROSES AUTOCHTONES

Enquêtes entomologiques (en rouge : zones de transmission vectorielle probable ou avérée)

N°SILAV	N°ENQUETE	TYPE ZONE*	COMMUNE	DATE ALERTE	DATE ENQUÊTE	RÉSULTAT	REMARQUE	NOMBRE DE PIÈGES POUR L'ÉVALUATION
25-09-00216	2	PAS	SAINT-QUENTIN-DU-DROPT	1 sept.	-	TRAITEMENT SANS ENQUETE	Récupération des accès par Public Labos, mais traitement annulé (DDS + 45 jours)	-

*ZTV = zone de transmission vectorielle probable ou avérée PAS = Lieu de passage

Traitements aduicides

ZONES DE TRANSMISSION VECTORIELLE PROBABLE OU AVÉRÉE

N°SILAV	N°ENQUÊTE	COMMUNE	N° TRAITEMENT	DATE	HEURES	SW (m)**	PS (m)**	AS (m)**	TRAITEMENT SPATIAL MOBILSTAR (m)	VOLUME AQUAK-OTHRINE (L)	QUANTITÉ DELTAMÉTHRINE (g)	VOLUME HARMONIX INSPYR (L)	QUANTITÉ PYRÈTHRE (g)
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

LIEUX DE PASSAGE DES CAS AUTOCHTONES

N°SILAV	N°ENQUÊTE	COMMUNE	DATE	HEURES	SW (m)**	PS (m)**	AS (m)**	TRAITEMENT SPATIAL MOBILSTAR (m)	VOLUME AQUAK-OTHRINE (L)	QUANTITÉ DELTAMÉTHRINE (g)	VOLUME HARMONIX INSPYR (L)	QUANTITÉ PYRÈTHRE (g)
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

**Traitement péri-domiciliaire : SW : Swingfog PS : Portastar AS : Atomiseur Stihl